

Guichet cartographique professionnel

Unité des dangers naturels
Direction générale de l'environnement



- Données disponibles sur le guichet public
- Données disponibles uniquement sur le guichet sécurisé

- Barre de recherche et localisation**
Cette fonction permet, en saisissant librement du texte, d'effectuer des recherches sur le nom des données, sur des coordonnées et sur les principaux objets du territoire: commune, adresse, parcelle, droit distinct et permanent, autorisation de construire, identificateur fédéral de bâtiment.
- Page d'accueil**
Elle renvoie à la page d'accueil des différents accès du guichet.
- Contact**
Renvoie vers l'adresse mail de l'UDN: info.dn@vd.ch

- Aide**
Manuel détaillé sur l'utilisation des guichets cartographiques cantonaux. Un manuel spécifique au guichet dédié aux dangers naturels est disponible sur le site web: vd.ch/dangers-naturels
- Carte**
Il est possible de sauvegarder la carte active sur le poste de travail en fichier kmz. Plusieurs outils de partage et d'import de données sont disponibles.
- Sélection du thème**
Permet un accès rapide à des configurations thématiques prédéfinies. Il s'agit des mêmes thèmes qui se trouvent sur le guichet cartographique cantonal. Les données sélectionnées sont ajoutées aux couches déjà présentes.
- Couches**
Ce menu permet de sélectionner des couches de données thématiques qui seront ajoutées à votre carte.
- Outils**
Ce menu offre trois options différentes:
 - dessiner et mesurer;
 - afficher des coordonnées;
 - balayage: permet de balayer une partie d'une couche par dessus une autre couche (à l'horizontal ou en vertical).
- Barre d'outils de navigation**
Elle permet de:
 - choisir le fonds de carte;
 - retourner au zoom initial;
 - zoomer en avant;
 - zoomer en arrière;
 - centrer sur la position GPS.
- Cadastre des événements (CEV)**
Le cadastre des événements est activé par défaut. Cette couche documente les événements survenus et observés dans le passé.
- Cadastre des ouvrages de protection (COP)**
Le cadastre des ouvrages de protection répertorie les ouvrages connus du canton et les classe comme ponctuels, linéaires ou surfaciques, pour tous les aléas (peut être décoché pour afficher une carte vierge).
- Secteurs en révision**
Les secteurs en révision sont indiqués en hachuré (cf. image ci-dessus) avec un unique figuré pour tout les aléas. Remarque: sur le guichet public, les secteurs en révision sont masqués. Les secteurs en révision indiquent:
 - la date du début du mandat;
 - la date de modification;
 - l'état de la carte révisée.
- Carte des phénomènes (CPH)**
Informe sur la nature des processus ainsi que sur la potentialité d'apparition de phénomènes selon les caractéristiques locales. Les phénomènes pour chaque aléa sont cartographiés, hormis les éboulements.
- Carte des intensités (CIN)**
Elles indiquent l'ampleur (intensité) des processus naturels en fonction de leur probabilité d'occurrence (estimé pour des temps de retour de 30, 100 et 300 ans).
- Carte des dangers avec mesures de protection (CAM)**
La carte des dangers avec mesures intègre les effets des mesures de protection considérées comme pérennes dans le temps. Elle ne remplace pas la carte des dangers mais la complète par superposition. Elles ne peuvent pas être interprétées sans la CDN.
- Zone à bâtir sans danger reconnu**
Cette couche affiche les zones à bâtir sans danger reconnu sur l'ensemble du territoire vaudois. Elle est disponible pour chaque aléa.
- Carte indicative du danger (CID)**
Remarque: les cartes indicatives ont une représentation différente entre le guichet cantonal et le guichet professionnel mais le contenu reste identique. Pour mémoire: les cartes de dangers priment sur les CID.
- Rapports d'étude – téléchargeables en cliquant sur l'icône PDF**
La couche rapports d'étude rend ces rapports disponibles sous l'onglet dédié, à l'intérieur de la boîte de dialogue «interroger».
- Déficits de protection (CDP)**
Identifie les portions du territoire en déficit de protection contre les dangers naturels et nécessitant un besoin d'action. Ces cartes aident les communes à identifier les secteurs prioritaires où des mesures de protection sont nécessaires.
- Fiches de scénarios (FSC) – téléchargeables en cliquant sur l'icône PDF**
Elles rassemblent tous les scénarios d'un secteur ou d'un tronçon qui ont été analysés. Ces fiches documentent le scénario, consignent les éléments d'analyse et fixent les critères d'évaluation des phénomènes.

Le guichet cartographique professionnel des dangers naturels s'adresse aux communes, aux services cantonaux et aux bureaux d'ingénieurs spécialisés dans les dangers naturels.

Il reprend les données affichées sur le guichet cartographique cantonal et les complète par des informations plus techniques, notamment celles acquises lors de l'établissement de cartes de dangers naturels.

Ce flyer explique ces nouvelles données et fournit une aide à la lecture et à l'utilisation du guichet professionnel. Il complète celui relatif au guichet cartographique cantonal.

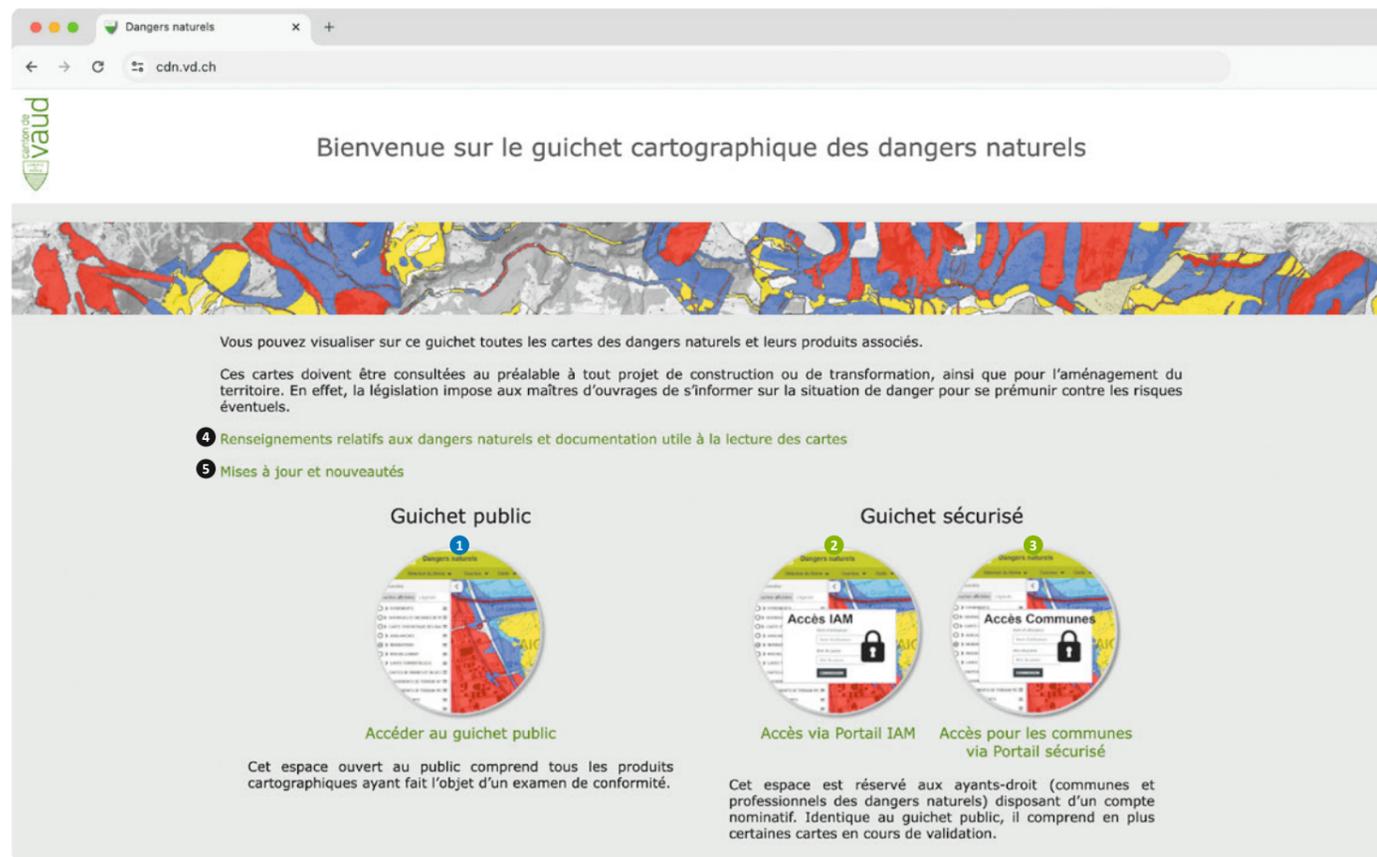
La page d'accueil du guichet inclut un lien vers une page qui décrit les nouveautés et les mises à jour du guichet.



Lien d'accès au guichet: www.cdn.vd.ch



Accès au guichet cartographique dangers naturels



Trois différents accès sont possibles :

- L'accès au guichet public** est disponible à tous et fournit une base de travail commune.
- L'accès à l'espace sécurisé via le portail IAM** est destiné aux différents mandataires et partenaires de l'ACV. Un compte IAM est nécessaire et peut être demandé auprès de l'UDN via l'adresse: info.dn@vd.ch
- L'accès au guichet sécurisé via le portail dédié aux communes et aux entreprises.** C'est un espace sécurisé et une demande doit être faite dans cet espace afin d'accéder aux prestations des « dangers naturels ».
- Documentation sur les dangers naturels**
Ce lien renvoie sur la page web de l'UDN consacrée à la documentation sur les dangers naturels.
- Nouveautés**
Toutes les nouvelles informations et modifications du guichet cartographique sont listées sur une page web dédiée.

Données	Guichet cartographique cantonal (thème dangers naturels)	Guichet dangers naturels public	Guichet dangers naturels sécurisé
Cadastre des événements (CEV)	X	✓	✓
Ouvrages et mesures de protection (COP)	X	✓	✓
Carte synthétique des dangers naturels (CSD)	✓	✓	✓
* Secteurs en révision	X	X	✓
* Carte des phénomènes (CPH)	X	✓	✓
* Cartes des intensités (CIN)	✓	✓	✓
* Cartes d'intensité pour le risque (CIR)	X	X	✓
* Carte d'intensité synthétique (CIS)	X	X	✓
* Carte des processus (CPR)	X	✓	✓
* Carte des dangers naturels (CDN)	✓	✓	✓
* Carte des dangers naturels avec mesures (CAM)	X	✓	✓
* Périmètre des scénarios étudiés (PSE)	X	✓	✓
* Carte indicative plus des dangers naturels (CID)	✓	✓	✓
* Zone à bâtir sans dangers reconnus	✓	✓	✓
Carte de l'aléa ruissellement (RUI)	✓	✓	✓
Glissements de terrain permanents (DUTI)	✓	✓	✓
Glissements de terrain avérés	✓	✓	✓
Glissements de terrain potentiels	X	✓	✓
Périmètres de dangers naturels (PDN)	✓	✓	✓
** Rapport d'étude (RT)	X	✓	✓
** Fiche de scénarios	X	✓	✓
Cartes des déficits de protection (CDP)	X	X	✓
Forêts à fonction protectrice (à ajouter, via l'onglet couches)	✓	X	X

par aléa *
dans la fenêtre « interroger » **

Principaux produits supplémentaires du guichet professionnel

- CPH Carte des phénomènes par aléa**
La **carte des phénomènes (CPH)** est réalisée sur la base des observations de terrain. Elle recense les traces laissées par les phénomènes dangereux et fournit des informations sur le potentiel d'apparition de nouveaux phénomènes, en fonction des caractéristiques locales (topographie, géologie, hydrologie, etc.).
- CIR et CIS Carte des intensités par aléa**
La **carte des intensités pour le risque (CIR)** reprend les données de la carte des intensités (CIN) et les complète pour permettre le calcul de probabilités et de risques. Par exemple, la CIR ajoute des temps de retour estimés pour les aléas qui n'en avaient pas (GSS, GPP, EFF).
La **carte des intensités synthétiques (CIS)** agrège les cartes d'intensités spécifiques aux temps de retour à 30, 100 et 300 ans, pour un aléa donné.
Les intensités sont des données de base, notamment pour :
– la réalisation des cartes des déficits de protection (CDP);
– les analyses quantitatives de risque (EconoMe, Valdorisk, etc.);
– l'évaluation de risque dans les procédures de planification (ERPP).
- CAM Carte des dangers naturels avec mesures par aléa**
La **carte avec mesure (CAM)** représente le « danger restant » compte tenu des mesures de protection mises en place.
En la comparant au danger initial indiqué par la carte des dangers naturels (CDN), la CAM illustre l'évolution de la situation de danger. Elle inclut aussi les ouvrages de protection qui ne modifient pas la CDN.
- COP Cadastre des ouvrages de protection par aléa**
Le **cadastre des ouvrages de protection (COP)** constitue une donnée de référence et une plateforme d'échange pour les différents acteurs impliqués.
Les ouvrages de protection (ex. : constructions paravalanches, filets parepierres, digues de protection contre les crues, etc.) sont répertoriés et classifiés comme ponctuels, linéaires ou surfaciques, pour tous les aléas et sur tout le territoire vaudois. Certains ouvrages communaux ou privés peuvent ne pas y figurer.
- CDP Carte de déficits de protection par aléa**
La **carte des déficits de protection (CDP)** identifie les secteurs à risque du territoire et les besoins d'action selon les standards et objectifs cantonaux de protection (SOP). Cette carte affiche le degré de compatibilité entre la situation de danger et l'occupation du sol. Celle-ci peut être :
1) compatible; 2) peu compatible; 3) incompatible.
Un besoin d'action est obligatoire pour tous les niveaux 3 et pour les secteurs non construits en niveau 2. Les territoires non exposés et ceux dont l'affectation n'est pas précisée sont aussi indiqués. À terme, tous les aléas seront agrégés au sein d'une carte synthétique des déficits de protection qui paraîtra fin 2024.
- Secteur d'étude**
Les **secteurs d'étude** fournissent trois types d'informations importantes :
– « voie de communication » indique l'état d'avancement de la cartographie des dangers naturels sur les routes cantonales (RC) et sur certaines lignes de chemins de fer.
– « périmètre dangers naturels surfaciques » indique l'état de la cartographie des dangers naturels sur le territoire.
– « rapports d'étude » met à disposition tous les rapports des cartes de dangers naturels (lien pour télécharger le rapport en pdf accessible dans la boîte de dialogue « interroger », sous l'onglet « rapports d'étude », après avoir cliqué sur le secteur voulu).